

## CHAPITRE II

### LA PRESSE MONTRÉALAISE ET SES FONDATEURS

Nous cherchons à connaître le rôle que les hommes de presse du XIX<sup>e</sup> siècle attribuaient à leurs journaux. Mais avant de chercher dans les sources les intentions des fondateurs, nous pensons qu'il est nécessaire de mieux connaître le contexte dans lequel sont fondés ces journaux. Tout d'abord, quelle est la situation des journaux de Montréal au moment où sont fondées les publications que nous étudions? À la lecture des textes, nous constatons que la majorité des fondateurs entendent répondre à un besoin. Mais combien sont-ils à vouloir rendre ce service à la population? Et quelles sont leurs chances de durer assez longtemps pour avoir un réel impact auprès des lecteurs? C'est pour répondre à ces questions que nous traiterons dans ce chapitre du nombre de journaux fondés et de leur longévité. Ensuite, après avoir fait le tour des types de publications qui composent notre corpus, nous tenterons de mieux connaître ces hommes qui veulent agir auprès des lecteurs, par le biais de la presse. Nous dressons un portrait des principaux profils de fondateurs, portant sur la carrière journalistique, la formation et les autres occupations des hommes de presse.

## 2.1 Les journaux

### 2.1.1 Nombre et langue

De 1830 à 1879, 169 périodiques ayant une périodicité d'hebdomadaire à quotidienne ont été fondés à Montréal, dont 82 journaux francophones, 84 journaux anglophones et 3 feuilles bilingues<sup>1</sup>. Si au total les deux langues sont presque également représentées, le nombre de journaux fondés dans chacune varie selon les décennies (voir tableau 2.1). La forte représentation des anglophones à Montréal explique que plus de la moitié des journaux soit de langue anglaise, même si dans l'ensemble de la province la population est aux trois quarts francophone<sup>2</sup>. À Montréal, entre 1831 et 1871, les anglophones forment 40% de la population.<sup>3</sup> Le fait que les anglophones se divisent en communautés protestantes et catholiques, ainsi que la forte représentation d'hommes de langue anglaise au sein des pouvoirs économiques et politiques sont aussi des facteurs à considérer.

Si le nombre de journaux augmente tout au long de la période, on remarque une poussée dans les années 1840 où 37 nouveaux journaux ont été lancés. C'est toutefois dans les années 1870 que l'on note la plus forte augmentation. Le nombre de journaux anglophones augmente de façon moins régulière que celui des journaux francophones. Il faut noter à ce propos que durant la décennie 1840, un grand nombre de feuilles de langue anglaises ont été lancées, de même que dans les années 1870. Les poussées que nous avons notées durant ces décennies seraient donc dues au grand

---

<sup>1</sup> Tous les chiffres concernant les hebdomadaires et les quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880 proviennent de la base de données Hiperbec.

<sup>2</sup> Claude Galarneau, «La presse périodique au Québec, de 1764 à 1859», *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 4e série, XII (1984), p.147.

<sup>3</sup> Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Éditions Libre Expression Art Global, 1994, p.93.

nombre de journaux anglophones fondés durant ces périodes. Ces chiffres correspondent proportionnellement à ceux que l'on trouve dans l'ouvrage de Claude Galarneau pour l'ensemble de la province, toutes périodicités confondues. Il note en effet que le nombre de périodiques double dans les années 1840 (cependant, la poussée des années 1840 se poursuit dans la décennie 1850 quand on considère tous les périodiques de la province).<sup>4</sup>

**Tableau 2.1**  
**Nombre d'hebdomadaires et de quotidiens**  
**fondés à Montréal entre 1830 et 1879**

Décennie	Journaux francophones	Journaux anglophones	Journaux bilingues	Total
1830-1839	9	9		18
1840-1849	14	23		37
1850-1859	15	10		25
1860-1869	17	15		32
1870-1879	27	27	3	57
Total	82	84	3	169

Source: Base de données Hiperbec.

Les chiffres donnés par Claude Galarneau permettent aussi de comparer la situation de Montréal par rapport au reste de la province. Il souligne qu'à partir de 1830, plus de la moitié des journaux de la province sont fondés à Montréal. De plus, Montréal dépasse la ville de Québec pour le nombre de périodiques publiés vingt ans avant de la dépasser pour la population. Selon Galarneau, cette suprématie s'explique par le fait que tous les groupes linguistiques, religieux ou politiques sont bien

<sup>4</sup> Claude Galarneau, *loc. cit.*, p.143-166.

représentés à Montréal. La situation géographique et économique de Montréal, qui est avantagé par sa position stratégique dans le réseau des transports, contribue aussi à l'avance de Montréal sur Québec dans le domaine de la presse.<sup>5</sup>

### 2.1.2 Longévité

La vie d'un journal est souvent éphémère à cette époque. Selon Claude Galarneau, entre 1764 et 1859, plus de la moitié des journaux fondés ont eu moins d'un an d'existence<sup>6</sup>. Le tableau qui suit donne la longévité des hebdomadaires et des quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880. La catégorie «inconnue» se compose des journaux dont nous n'avons que la date de fondation ou dont nous n'avons qu'une «date connue», c'est-à-dire une date à laquelle nous savons que le journal existait. Il était donc impossible de calculer la durée de ces feuilles.

---

<sup>5</sup> Claude Galarneau, *loc. cit.*, p.146.

<sup>6</sup> *Ibid.* , p.147.

tableau 2.2

**Tableau 2.3**  
**Longévité des hebdomadaires et quotidiens**  
**fondés à Montréal de 1830 à 1879, selon la langue de publication**

Langue/ longévité	Francophones		Anglophones	
	n	%	n	%
Inconnue	7	<b>8.5</b>	30	<b>35.7</b>
Moins d'un an	40	<b>48.8</b>	20	<b>23.8</b>
1 à 4 ans	14	<b>17.1</b>	16	<b>19.1</b>
5 à 9 ans	9	<b>10.9</b>	4	<b>4.8</b>
10 à 24 ans	7	<b>8.5</b>	7	<b>8.3</b>
25 ans et +	5	<b>6.1</b>	7	<b>8.3</b>
Total	82	<b>100</b>	84	<b>100</b>

Source: voir tableau 2.2.

Plus du tiers des hebdomadaires et des quotidiens fondés à Montréal entre 1830 et 1880 n'ont pas duré un an. Comme la plupart des titres qui composent la catégorie «inconnue» sont des publications dont il subsiste peu de traces et dont on ne connaît l'existence que par d'autres journaux ou par des répertoires, nous pourrions présumer que la majorité n'ont pas duré très longtemps. D'après cette hypothèse, c'est plus de la moitié des journaux fondés durant la période que nous étudions qui ont eu moins d'un an d'existence et seul le quart a dépassé les cinq ans d'existence. Cette hypothèse nous donnerait un taux de journaux éphémères (ayant duré moins d'un an) presque équivalent entre les publications francophones et anglophones. On note enfin, au sujet de la langue, que si davantage de feuilles anglophones ont dépassé le cap des vingt-cinq ans, on trouve un peu plus de feuilles francophones dans celles qui ont duré de cinq à vingt-cinq ans.

En 1850, décennie où le nombre de nouveaux journaux fut assez bas, on remarque que le taux de mortalité est le plus bas, avec autour de 20% des éphémères (sans compter les inconnus). Pendant les années 1870, où plus d'un tiers des périodiques ont été fondés, le taux de mortalité est assez élevé. Il faut souligner qu'il s'agit d'une période marquée par la fondation de nombreuses feuilles humoristiques, un type de publications qui dure rarement plus d'un an. Enfin, il faut noter que l'on retrouve davantage de journaux anglophones dans ceux ayant dépassé les 25 ans d'existence. Il semble que lorsqu'une feuille anglophone parvenait à dépasser les cinq ans, elle avait toutes les chances de durer alors que, chez les francophones, l'existence demeure précaire.

Les raisons données par les historiens pour expliquer le haut taux de mortalité des nouveaux journaux concernent principalement le financement des journaux. André Beaulieu et Jean Hamelin imputent la précarité de l'entreprise de presse à la dépendance des journaux envers le patronage de l'État. Les seuls à pouvoir en profiter sont les journaux représentant le parti au pouvoir ou les intérêts de la métropole britannique, ce qui rend difficile la survie des feuilles d'opposition, tout particulièrement celles qui présentent des idées radicales<sup>7</sup>. Ces auteurs invoquent aussi la censure de l'Église, surtout pour la seconde moitié du XIXe siècle. Jean de Bonville<sup>8</sup> a fait remarquer, dans un article consacré à la place occupée par la presse dans la correspondance des évêques que les journaux n'occupaient pas une place considérable dans leurs préoccupations:

---

<sup>7</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, «Aperçu du journalisme québécois d'expression française» in *Recherches sociographiques*, vol III, no 3(sept-déc), 1966, p.312.

<sup>8</sup> Jean de Bonville, «La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.49, no 2 (automne 1995), p.195-222.

Entre 1764 et 1914, plus de 1800 feuilles périodiques ont été fondées au Québec. un grand nombre de celles-ci éditent des dizaines, voire des centaines de numéros chaque année. De ce nombre, une douzaine, tout au plus, ont fait l'objet d'une condamnation officielle. Il serait donc abusif d'imaginer, à partir de ce seul indice, des évêques obsédés par le contrôle des opinions.

Cette constatation n'exclut pas que lorsque le clergé condamne en chaire ou dans sa correspondance les dangers du libéralisme, il vise indirectement tous les organismes et publications qui le diffusent.

Dans un autre ouvrage, Jean de Bonville, affirme que l'allégeance politique ne peut servir de critère que sur de courtes périodes parce que le parti au pouvoir change<sup>9</sup>. Cependant, il souligne que les mauvaises créances des abonnés «constituent jusqu'à la fin du XIXe siècle le principal fléau qui menace le budget du journal».<sup>10</sup> Les abonnés des journaux du XIXe siècle sont en effet dénoncés comme mauvais payeurs. Nous verrons d'ailleurs au quatrième chapitre que les propriétaires doivent souvent rappeler à leurs lecteurs que les comptes en souffrance mettent en péril la survie du journal.

Quand on examine le cas des périodiques de notre corpus, on note en effet que le manque de financement et le peu d'intérêt manifesté par le public sont bien souvent la cause de la fin d'une publication. Toutefois, l'orientation politique ne semble pas être aussi importante que l'appui matériel et humain dont dispose une feuille. Qu'ils soient conservateurs ou libéraux, modérés ou radicaux, les périodiques qui durent reçoivent l'appui d'un parti, d'une institution ou alors d'un groupe de personnes qui partagent leurs idées (comme une association). Par contre, les journaux qui sont

---

<sup>9</sup> Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p.54.

<sup>10</sup> *Ibid*, p.116.



l'oeuvre d'un seul homme qui tente de faire valoir son point de vue politique sont très souvent voués à l'échec.

Mais les problèmes financiers ne constituent pas le seul facteur qui peut mener à la fermeture d'un journal. Parfois, des fondateurs ferment une feuille pour mieux en lancer une autre. Par exemple, Michel Bibaud cesse la publication de *La Bibliothèque canadienne* en 1830 pour fonder un hebdomadaire, *L'Observateur*. Il espère ainsi accorder davantage d'attention aux nouvelles. En 1831, Bibaud revient à son ancienne formule mensuelle et *L'Observateur* est remplacé par *Le Magasin du Bas-Canada*. Durant les années 1860, Médéric Lanctot fonde 4 journaux en 8 ans. Toutes ces feuilles sont lancées dans le but de combattre le projet de Confédération, mais les collaborateurs changent, ainsi que la solution proposée et le public visé<sup>11</sup>. Le rôle que doit jouer un journal ainsi que la formation et la dissolution de groupes d'intérêt peuvent aussi influencer la longévité des périodiques.

Claude Galarneau utilise des catégories pour expliquer la durée des journaux entre 1764 et 1859. Il affirme que les journaux qui vivent de 5 à 10 ans ont tenu l'espace d'une conjoncture déterminée; les journaux qui ont duré de 10 à 25 ans répondaient à un besoin; enfin, les journaux qui ont duré plus de 25 ans ont su s'adapter aux changements politiques, techniques, économiques et aux goûts des lecteurs.<sup>12</sup>

Ces catégories n'éclairent pas beaucoup le problème de la longévité des journaux. On ne peut décréter après coup que seuls les besoins comblés par les feuilles qui ont duré étaient valables. Tous les fondateurs de journaux sont convaincus de répondre à un besoin qui «se fait vivement sentir à Montréal.»<sup>13</sup> D'ailleurs, nous

---

<sup>11</sup> Un de ces journaux est en anglais et vise la population irlandaise, le *Irish Express*.

<sup>12</sup> Claude Galarneau, *loc. cit.*, p. 147.

<sup>13</sup> *L'Aurore des Canadas*, 5 janvier 1839.

n'avons pas remarqué dans nos sources de différences notables entre les besoins mentionnés par les fondateurs dont le journal a duré plus de 25 ans et ceux dont la feuille s'est éteinte après quelques semaines. De plus, la disparition d'un journal n'entraîne pas nécessairement celle du besoin que ses fondateurs voulaient combler puisque bien souvent plusieurs autres lancent une feuille en invoquant le même.

### 2.1.3 Les types de publications

En constituant notre corpus, nous avons pu constater une diversification des types de publications tout au long de la période. Le milieu du XIXe siècle représente l'âge d'or du journal d'opinion tel que décrit par les historiens (voir chapitre I). Mais d'autres feuilles avec des contenus différents sont lancées durant cette période. Nous avons classé ces publications selon sept catégories: le journal d'opinion traitant de politique et d'actualité, le journal littéraire ou scientifique, la feuille illustrée, le journal humoristique, le journal d'affaires, le journal axé sur l'agriculture et la colonisation et le journal à vocation religieuse.

Tout au long de la période, nous retrouvons le journal d'opinion, dont le principal thème est la politique. Si la plupart de ces feuilles contiennent des nouvelles locales et internationales, la majorité se démarquent par ce que Jean de Bonville appelle le «primat de la politique.»<sup>14</sup> D'autres feuilles que nous avons classées dans ce groupe ont déjà pour principal mandat de transmettre des nouvelles. Il s'agit surtout de feuilles anglophones, comme le *Montreal Transcript*, fondé en 1836. La majorité des journaux qui forment notre corpus peut être classée dans cette catégorie. Des exemples: *Le Populaire*, *La Presse*, *The Pilot*, *The Montreal Herald*. Si la politique demeure le thème principal tout au long de la période, le commerce et les nouvelles récentes y prennent de plus en plus d'importance au cours de la période. On

---

<sup>14</sup> Jean de Bonville *op. cit*, p.216.

trouve dans notre base de données davantage de journaux francophones pour cette catégorie. Il faut aussi noter que plusieurs des feuilles de langue anglaise qui s'y trouvent mettent davantage l'accent sur les nouvelles que sur l'opinion politique. Cette catégorie représente plus du tiers des périodiques de notre base de données.<sup>15</sup>

La durée de vie des journaux d'opinion varie beaucoup. Contrairement à ce que disent plusieurs auteurs, le caractère plus conservateur d'une feuille ne garantit pas sa longévité. On trouve dans notre banque des journaux modérés qui n'ont pas duré un an et des organes libéraux qui ont dépassé les vingt-cinq ans. C'est surtout lorsque la cause politique est très précise que le journal est éphémère. Dans ces cas, ce sont souvent les fondateurs eux-mêmes qui décident de lancer un nouvel organe mieux approprié à une nouvelle cause. L'organe officiel d'un parti (comme le *Pilot* dans le cas des Libéraux) ou d'un groupe (*Le Pays*) a plus de chance de durer que le journal fondé par un homme qui entend défendre ses propres idées (Arthur Buies et *La Lanterne*). Les coalitions de personnes ayant des opinions politiques divergentes autour d'une même cause donne habituellement des journaux à l'existence brève.

---

<sup>15</sup> Sans compter la catégorie des journaux que nous n'avons pu classer, faute de renseignements suffisants.

tableau 2.4<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> note

Le journal littéraire ou scientifique met davantage l'accent sur la transmission de connaissances que sur l'actualité politique. On trouve dans cette catégorie les journaux dont le contenu se compose principalement de littérature, d'histoire, de philosophie ou de textes sur les arts, les sciences, les inventions etc. Il s'agit d'hebdomadaires comme *L'Artiste*, *La Revue canadienne*, *L'Illustration industrielle*. Les hebdomadaires qui se consacrent aux arts et aux sciences apparaissent dans les années 1840. Auparavant, ces thèmes se trouvaient dans des journaux qui parlaient aussi de politique ou dans des publications mensuelles. La littérature demeure importante tout au long de la période, alors que les connaissances techniques prennent de plus en plus d'importance avec les débuts de la révolution industrielle. Il faut noter que beaucoup de feuilles littéraires sont des mensuels, ce qui explique l'absence de titres importants dans notre corpus, comme le *Literary Garland*. Cette catégorie compose environ 6% de notre base de données.

Dans les années 1860 paraissent les journaux illustrés. Nous avons classé dans cette catégorie tous les périodiques où les illustrations occupent ou devaient occuper une place très importante, à l'exception des caricatures. Même si plusieurs réunissent des caractéristiques du journal politique et de la feuille littéraire, ils agissent avec des moyens différents. Les plus importants furent le *Canadian Illustrated News* et *L'Opinion publique*, qui ont introduit le procédé de la lithographie. La plupart de ces feuilles s'adressent à toute la famille. Certaines abordent des questions de politique et d'actualité, mais elles le font en évitant les polémiques pour demeurer accessibles à toute la famille. D'autres sont dédiées principalement à la transmission de connaissances (*L'Illustration industrielle*) ou seulement au divertissement (*Feuilleton illustré*). Notre base de donnée comprend six feuilles illustrées, toutes fondées après 1860.

À partir des années 1850, on assiste à l'éclosion puis à la multiplication des journaux humoristiques, où l'on commente l'actualité par la satire et la caricature. La politique est leur thème de prédilection. La décennie 1870 voit apparaître un nombre considérable de ce type de publications. C'est que la plupart ne durent pas mais que leurs fondateurs sont des hommes tenaces. Beaulieu et Hamelin indiquent dans leur répertoire que Jean-Ferdinand Morissette a lancé à lui seul «plus d'une douzaine de ces journaux humoristiques qui n'eurent qu'une vie bien éphémère»<sup>17</sup>. Dans cette catégorie, on trouve entre autres les journaux *Le Crapaud*, *The Punch*, *Le Farceur* et *La Scie*. Si cette catégorie représente environ 13% des journaux de la base de données, il faut noter que la moitié de toutes les feuilles humoristiques ont été lancées dans les années 1870.

Nous plaçons dans la catégorie des journaux d'affaires tous ceux qui ont pour principal thème le commerce. Certains ne sont que des recueils d'annonces ou de données sur l'état de la bourse et des marchés. D'autres abordent des sujets d'intérêt économique comme le libre-échange et le protectionnisme. Les premiers journaux d'affaires anglophones de notre corpus sont fondés dès les années 1830. Le premier quotidien de l'Amérique du Nord britannique<sup>18</sup> est d'ailleurs un journal voué aux questions économiques, le *Daily Advertiser*. Quelques-unes de ces feuilles ont duré très longtemps, surtout chez les anglophones. Tous les journaux commerciaux fondés dans les années 1840 n'ont pas dépassé les cinq ans. Notre base de données comprend 10 journaux de cette catégorie.

---

<sup>17</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise: des origines à nos jours. vol.II, 1860-1879*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p.272.

<sup>18</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *op. cit.*, vol.I. 1764-1859, p.80.

D'autres feuilles privilégient les thèmes qui concernent l'agriculture et la colonisation. Ils contiennent des textes sur les nouvelles techniques agricoles. Des exemples: *Le Colonisateur* et *La Semaine agricole illustrée*. Plusieurs sont l'édition hebdomadaire des journaux des villes destinée aux populations rurales. Pour susciter leur intérêt, on y ajoute des articles portant sur l'agriculture. Beaucoup de ces journaux ont eu une longue existence, grâce aux subventions d'organismes comme le Conseil d'agriculture ou parce qu'ils profitent de la stabilité du journal politique dont ils dépendent (comme *La Minerve* dans le cas de *La Semaine agricole*). Notre corpus ne contient pas de journal de ce type en langue anglaise mais il en a existé qui étaient des mensuels. Notre base contient cinq feuilles de ce type, toutes fondées après 1850.

Nous avons classé dans les journaux religieux les publications qui annoncent que les thèmes religieux auront la prépondérance. Certains traitent aussi de thèmes politiques, de littérature ou de science, mais toujours sous l'angle de la religion. Plusieurs feuilles sont lancées par des institutions religieuses, alors que d'autres sont fondés par des laïcs, tout en étant financièrement soutenus par les Églises catholiques ou protestantes. On trouve dans cette catégorie des journaux comme *Christian Mirror*, *The True Witness* et les *Mélanges religieux*. La plupart des journaux religieux de notre corpus ont été fondés dans les années 1840 et 1850. Les autres ont le plus souvent été fondés pour remplacer un journal disparu, et non pour faire compétition à un journal de la même religion dans la même langue. Les périodiques religieux représentent environ 9% des journaux de notre base de données.

**tableau 2.5**



## 2.2 Les fondateurs

### 2.2.1 Composition du groupe

Comme l'indique Claude Galarneau, les artisans de la presse québécoise de la première moitié du XIXe siècle ne correspondent pas au modèle français de journaliste, qui désigne surtout des hommes participant à la rédaction du journal. Il s'agit plutôt «d'hommes de journaux», qui jouent plusieurs rôles à la fois parmi ceux de propriétaire, de rédacteur, d'éditeur ou d'imprimeur<sup>19</sup>. Les acteurs que nous allons considérer dans notre travail sont les fondateurs des journaux de notre corpus<sup>20</sup>. Comme nous étudions leurs intentions, nous avons inclus dans cette catégorie tous ceux qui auront un contrôle sur le contenu du nouveau journal. Les premiers propriétaires et éditeurs d'un périodique sont désignés comme fondateurs. Nous considérons que les nouveaux propriétaires d'une feuille sont aussi des fondateurs car leur perception du rôle que le journal doit jouer peut différer de celle de leurs prédécesseurs.

Nous avons aussi sélectionné la première personne à assurer la rédaction d'un nouveau journal ou la personne qui dirige cette rédaction. Dans le cas des imprimeurs, nous n'avons retenu que ceux qui assumaient aussi une autre fonction, sauf pour quelques exceptions où il s'agissait du seul acteur connu. Nous avons retenu les noms de toutes les personnes qui ont signé un prospectus ou un texte de premier numéro car elles endossent ainsi les objectifs exprimés dans le texte. Enfin, nous avons retenu les personnes qui dirigent une institution ou un groupe qui fonde un périodique. Par exemple, on peut considérer que l'évêque de Montréal est fondateur d'un journal dont

---

<sup>19</sup> Claude Galarneau, *loc. cit.*, p.156.

<sup>20</sup> Une liste des acteurs rejetés se trouve à la fin du mémoire (appendice D).

l'évêché de Montréal est propriétaire, même s'il n'apparaît pas comme fondateur officiel dans les répertoires.

### 2.2.2 Langue, religion et lieu d'origine.

Pour des fins d'analyse, nous avons divisé les acteurs francophones et anglophones. Quand les sources biographiques ne nous indiquaient pas la langue maternelle, nous avons considéré le nom de la personne ainsi que la langue du journal auquel était associé ce nom pour classer l'acteur chez les francophones ou les anglophones. Ainsi nous pourrions utiliser ce facteur dans les comparaisons que nous ferons plus loin. L'appartenance religieuse est plus difficile à obtenir car on ne peut procéder comme dans le cas de la langue et l'induire. On n'en tiendra donc pas compte dans l'étude de nos acteurs. Notre groupe de fondateurs se compose de 92 acteurs francophones et 40 francophones. Une liste de tous les fondateurs se trouve à la fin du mémoire (voir Appendice C).

Dans le premier tome de *La vie littéraire au Québec*, dirigé par Maurice Lemire, on notait l'importance des acteurs venus de France dans la vie littéraire et intellectuelle de la période qui va de la Conquête à 1805<sup>21</sup>. Cette importance s'estompe dans les périodes qui suivent<sup>22</sup>. Dans le troisième tome, Lemire et ses collaborateurs affirment que le lieu d'origine d'un écrivain a une influence sur sa carrière à cause de son bagage culturel et de son réseau de diffusion<sup>23</sup>. Il est fort possible que cette même influence soit remarquable chez les artisans de la presse.

---

<sup>21</sup> Maurice Lemire dir., *La vie littéraire au Québec. Vol.I 1764-1805*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, p.4.

<sup>22</sup> Maurice Lemire, dir., *La vie littéraire au Québec. Vol.II 1806-1839*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1992, p.4.

<sup>23</sup> Maurice Lemire, dir. *La vie littéraire au Québec. Vol.III 1840-1869*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p.99.

Leur vision du rôle de la presse pourrait différer parce que la perception du journalisme et le développement de la profession ne se fait pas de la même façon dans tous les pays.<sup>24</sup> C'est pourquoi nous avons retenu le lieu de naissance des hommes qui ont fondé les journaux que nous étudions.

Le tableau qui suit montre où sont nés les acteurs francophones et anglophones. Même si nos données sont plutôt sommaires, nous remarquons que plus de la moitié des fondateurs anglophones sont nés à l'extérieur du Canada. La plupart viennent des îles britanniques et plusieurs sont passés par les États-Unis avant de venir s'installer à Montréal. Cette constatation n'est pas surprenante puisque Jean-Claude Robert indique dans l'*Atlas historique de Montréal* qu'en 1852, 40% des Montréalais d'origine britannique sont nés au Canada, contre 60% qui viennent d'Angleterre, d'Écosse et, surtout, d'Irlande (les deux tiers des immigrants)<sup>25</sup>. Quant aux francophones, la majorité du groupe se compose de personnes nées au Canada. Les immigrants venus de l'Europe francophone ne représentent qu'une petite fraction. La plupart d'entre eux occupent le poste de rédacteur.

---

<sup>24</sup> Lenore O'Boyle, «The Image of The Journalist in France, Germany and England, 1815-1848», *Comparative Studies in Society and History*, vol. 10 (1968), pp.290-317.

<sup>25</sup> Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.93.

**Tableau 2.6**  
**Lieu d'origine des fondateurs, selon la langue**

<b>Lieu de naissance</b>	<b>Francophones</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Total</b>
Canada	46	6	52
France	6	-	6
Belgique	1	-	1
Grande-Bretagne	-	4	4
Irlande	-	4	4
Inconnu	39	26	65
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>40</b>	<b>132</b>

Source: les données proviennent de répertoires biographiques (voir bibliographie). Les calculs sont de l'auteur.

### 2.2.3 Les types d'acteurs

Dans notre groupe de fondateurs, plus des trois quarts des acteurs francophones et plus de 80% des acteurs anglophones ont pu être associés à la fondation ou à l'achat de plus de deux périodiques, en incluant les publications qui ne font pas partie de notre corpus. La durée du passage de ces personnes dans le monde de la presse varie en fonction de la durée de vie de la feuille qui, pour la plupart des cas, fut assez brève. Cependant, ceux qui ont lancé un grand nombre de journaux ont aussi été associés à un bon nombre de feuilles éphémères.

Il est possible de classer nos acteurs selon quatre types de fondateurs. Comme nous avons trouvé davantage de documentation concernant les personnes ayant participé à la fondation de plusieurs périodiques, ces catégories représentent surtout la carrière journalistique de ces derniers. Tout d'abord, il y a les imprimeurs. Il s'agit d'acteurs dont la principale activité professionnelle est l'imprimerie. En plus de fonder, acheter et imprimer leurs propres journaux, ils impriment aussi d'autres feuilles, ainsi que des livres, brochures etc. La plupart ont commencé leur carrière comme apprenti dans une autre entreprise ou alors ils ont poursuivi l'entreprise familiale. Certains ont aussi tenté leur chance du côté de la politique, comme Jean-Baptiste Rolland, qui fut conseiller municipal. Ces acteurs ont fondé bien des types de publications, du journal politique au littéraire en passant par les feuilles agricoles. Parmi les plus importants de notre groupe, nous trouvons John Lovell, Rollo Cambell, George-Édouard Desbarats et la famille Sénécal.

D'autres fondateurs ont fondé de nombreux périodiques, qu'ils imprimaient souvent, mais cette activité ne constituait pas leur seule occupation et ils imprimaient rarement d'autres feuilles que les leurs. Michel Bibaud est un bon exemple de ce type de fondateur. Médéric Lanctot peut aussi être associé à cette catégorie. Ces fondateurs ont surtout fondé des feuilles littéraires ou politiques. D'autres personnages comme Louis-Olivier David ont participé à la fondation de nombreuses feuilles mais la plupart de temps au sein d'un groupe de fondateurs. On trouve ce type d'acteurs dans la fondation de divers genres de publications mais le plus souvent ces groupes se forment autour d'une cause politique.

Enfin, certains acteurs participent à la fondation d'un périodique en tant que principal rédacteur. Ils sont embauchés par un propriétaire pour mettre leur plume au service des idées du journal. Certains d'entre eux ont lancé leur propre feuille. Les plus connus sont Xavier Rambau, Théodore Phelan et Hyacinthe Leblanc de Marconnay. Ces rédacteurs collaborent à des journaux politiques et religieux surtout, ainsi qu'à des périodiques sur l'agriculture.

#### 2.2.4 Formation et professions des fondateurs

À la suite de ce survol des principaux profils de fondateurs, nous allons nous arrêter plus longuement à des aspects précis de leur parcours, en examinant leur formation, leurs professions ainsi que leur rapport au monde politique. La formation des fondateurs influence leur bagage culturel qui peut se refléter dans leur conception du journalisme et dans le style de communication qu'ils adoptent. Les études peuvent parfois déterminer leur réseau de collaborateurs. Selon Maurice Lemire, les solidarités qui se forment durant les études se continuent souvent dans la vie professionnelle.<sup>26</sup>

Même si notre échantillon comprend un nombre important d'inconnus, certaines tendances se dégagent. Dans le cas des francophones, c'est la combinaison études classiques et étude du droit qui domine nettement. Cette formation axée sur la rhétorique a pour suite logique la prise de parole publique et peut expliquer en partie le souci de convaincre que l'on trouve dans les journaux d'opinion<sup>27</sup>. D'autres facteurs expliquent la forte représentation des diplômés en droit dans le journalisme francophone. Jean de Bonville souligne que la profession d'avocat était encombrée et qu'un bon nombre de jeunes diplômés dans ce domaine

---

<sup>26</sup> Maurice Lemire, dir., *op. cit.*, Vol.III 1840-1869, p.105.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.106.

choisissaient le journalisme pour se faire connaître<sup>28</sup>. Ils pouvaient ensuite aspirer à une carrière politique ou à un poste dans la fonction publique. Maurice Lemire explique que la formation en droit, qui consistait en un stage de cinq ans chez un patron, permettait de combiner les études avec le journalisme.<sup>29</sup>

Chez les anglophones, le parcours semble moins uniforme. Mais comme un bon nombre d'entre eux ont immigré après leurs études, l'information nous manque. Dans le milieu des affaires, il semble que la formation sur le terrain était la plus courante. On commençait à travailler comme apprenti ou commis, souvent auprès d'un parent, et on lançait plus tard sa propre entreprise. C'est l'itinéraire que l'on trouve presque invariablement chez les imprimeurs.

**Tableau 2.7**  
**Formation des acteurs selon la langue**

<b>Formation</b>	<b>Francophones</b>	<b>Anglophone</b>	<b>Tota</b>
Études secondaires (High School)		2	2
Études classiques	8	1	9
Études classiques et droit	18	-	18
Droit	2	-	2
Études théologiques	9	1	10
Études universitaires	1	1	2
Apprenti	3	3	6
Autres	3	1	4
Inconnue	48	31	79
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>40</b>	<b>132</b>

Source: voir tableau 2.5.

La ou les professions pratiquées par les fondateurs peuvent aussi influencer la façon de concevoir le journalisme. Il est possible qu'un homme d'affaires n'attribue pas à son journal le même rôle qu'un avocat ou un professeur. La composition

<sup>28</sup> Jean de Bonville, *op. cit.* p.160.

<sup>29</sup> Maurice Lemire, dir., *op. cit.*, Vol.III 1840-1869, p.106.

professionnelle de notre groupe d'acteurs nous éclaire aussi sur le développement de la profession de journaliste et sur les liens qu'entretiennent les fondateurs avec les milieux politiques, religieux et économiques. Le tableau qui suit donne les professions des acteurs francophones et anglophones. La catégorie droit regroupe avocats et notaires. La catégorie affaires regroupe toute personne ayant pratiqué le commerce, peu importe la taille de l'entreprise. Nous avons fait une catégorie spéciale pour les propriétaires d'imprimerie. Enfin, nous avons considéré comme fonctionnaires tous ceux ayant occupé une fonction liée au gouvernement ou à une administration municipale.

**Tableau 2.8**  
**Profession des acteurs selon la langue**

<b>Profession</b>	<b>Francophones</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Total</b>
Avocats, notaires	18	-	18
Hommes d'affaires	5	1	6
Imprimeurs, Typographes	9	9	18
Rédacteurs, écrivains	6	1	7
Hommes d'Église	9	2	11
Fonctionnaires	13	2	15
Autres	5	3	8
Inconnue	32	20	52
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>38</b>	<b>135</b>

Source: voir tableau 2.6



Les résultats obtenus coïncident avec ce que l'on trouve dans l'historiographie concernant les artisans de la presse au XIXe siècle. Chez les francophones, 18 des 65 acteurs dont nous connaissons la profession ont pratiqué le droit et 11 d'entre eux ont occupé un poste de fonctionnaire à un moment ou un autre de leur carrière. Les avocats et les fonctionnaires sont suivis de près par les imprimeurs. C'est cette catégorie qui semble être la plus importante chez les acteurs anglophones. Cependant, Nous n'avons pu trouver la profession pratiquée par plus de la moitié des acteurs anglophones.

Les chiffres du tableau dépassent le nombre total de fondateurs parce que plusieurs acteurs ont pratiqué plusieurs métiers, parfois successivement, parfois simultanément. Parmi ceux qui ont pratiqué le droit, certains ne l'ont fait que brièvement, en début de carrière ou quand la politique et les affaires ne prenaient pas beaucoup de leur temps. Certains ont aussi obtenu un poste de magistrat à la fin de leur carrière. Il s'agissait souvent d'une récompense pour services rendus. Le gouvernement peut aussi récompenser un journaliste par d'autres emplois dans la fonction publique, tels que traducteur, greffier ou inspecteur. Ce phénomène est une manifestation des liens étroits qui unissent le journalisme à la politique.<sup>30</sup>

---

<sup>30</sup> Fernande Roy et Jocelyn Saint-Pierre, «La haute rédaction des quotidiens québécois entre 1850 et 1920» dans *Érudition, Humanisme et savoir*. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin, sous la dir. d'Yves Roby et Nive Voisine. Sainte-Foy: les Presses de l'Université Laval, 1996, p.400-423.

### 2.2.3 Liens avec politique

L'obtention d'un poste dans la fonction publique et la participation des acteurs à la politique active sont les manifestations les plus concrètes de ces liens avec la politique. Chez les francophones, 20 des 97 acteurs ont déjà fait de la politique active soit environ 20%. Si nous retirons de notre échantillon les 32 acteurs sur lesquels nous ne possédons aucune information sur la vie professionnelle, nous obtenons une proportion de 30%, qui ont été candidats ou élus. Si la plupart d'entre eux ont participé à la fondation d'un journal politique, certains ont aussi lancé des périodiques ayant comme principal thème la colonisation, la religion, la littérature ou le commerce (en ordre décroissant d'importance). Parmi ces acteurs qui ont tenté leur chance du côté de la politique active, on trouve des fondateurs propriétaires comme des rédacteurs. Chez les anglophones, nos données biographiques ne sont pas suffisantes pour tirer des observations pertinentes.

Fernande Roy et Jocelyn Saint-Pierre, dans un texte portant sur la haute rédaction des quotidiens entre 1850 et 1920 affirment que «la carrière journalistique s'exerce en étroite collaboration avec la politique. La moitié des membres de la haute rédaction ont exercé une activité politique et, dans la plupart des cas, au moment où ils étaient rédacteurs.»<sup>31</sup>. Jean de Bonville constate que le journalisme était une voie d'entrée dans la vie politique<sup>32</sup>. André Beaulieu et Jean Hamelin affirment, quant à eux, que la plupart des journalistes qui sont passés à l'histoire «ont connu la notoriété

---

<sup>31</sup> Fernande Roy et Jocelyn Saint-Pierre, *loc.cit*, p.419.

<sup>32</sup> Jean de Bonville, *op. cit.* p.161.

grâce surtout à la politique» et que cette activité était utilisée comme «tremplin pour se hisser dans l'arène politique»<sup>33</sup>.

Les liens qui unissent les fondateurs aux milieux politiques ne se limitent pas à la politique active et à la fonction publique. Un journaliste peut avoir défendu les idées libérales ou conservatrices durant toute sa carrière sans pour autant avoir été candidat à une élection. Un homme d'affaires peut financer un parti ou un périodique favorable à ses idées politiques. Quant aux autorités ecclésiastiques, elles comptaient sur leur influence sur l'électorat et sur certains élus pour faire valoir leurs positions politiques. Aussi, on peut remarquer, à la lecture des biographies, que certains acteurs ont pris parti lors de crises majeures comme les Rébellions, sans avoir poursuivi une carrière politique une fois le calme revenu. Ce parti peut s'être manifesté par des prises de paroles ou même par la prise des armes dans un camp ou dans l'autre. Enfin le choix d'adhérer à une association sociale ou charitable peut refléter une certaine orientation politique.

La relation entre les fondateurs de journaux et le domaine politique nous intéresse parce qu'elle a un impact sur la conception du rôle des journaux. Elle nous permettra aussi de mieux étudier le point de vue des fondateurs sur la question de la liberté de la presse ou celle de l'indépendance des journaux. Mais leur appartenance professionnelle, ethnique ainsi que leurs convictions religieuses ou idéologiques peuvent aussi influencer la conception qu'ont les acteurs du rôle de la presse.

---

<sup>33</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin «Aperçu du journalisme québécois d'expression française», *loc.cit.*, p.313.

### 2.3 Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous sommes en mesure d'étudier les intentions des fondateurs en tenant compte des possibilités qu'ils avaient de réaliser leurs objectifs, de ce que leurs concurrents offraient comme matière pour les lecteurs au même moment et des types de citoyens qui entreprenaient d'intervenir sur la scène publique, via la presse.

Si le nombre des journaux fondés entre 1830 et 1880 est important, la plupart n'ont été que de passage dans le paysage de la presse montréalaise. Ce que nous avons appris sur la longévité des journaux de notre base de données coïncide avec ce que nous retrouvons habituellement dans l'historiographie. Cette constatation sera d'autant plus intéressante quand nous verrons plus loin l'importance que les fondateurs accordent à leur *mission*. Si beaucoup de personnes veulent agir auprès de la population par le biais d'un journal, peu ont la chance d'avoir un impact durable. Cependant, si chaque feuille n'a pas une mission aussi unique que le prétendent certains fondateurs, il se peut que toutes ces feuilles y parviennent de façon collective. De plus, certains hommes de presse ont essayé d'agir auprès de la population par l'entremise de plusieurs titres qui, dans certains cas, se succédaient sans interruption.

Nous avons mentionné dans le chapitre précédent que les distinctions entre les types de publications sont encore floues au XIXe siècle. Cependant, il faut noter que toutes les feuilles qui forment notre corpus ne correspondent pas au journal d'opinion. Les catégories que nous avons utilisées ne sont pas exclusives, bien des feuilles possédant les caractéristiques de plus d'une. Elles vont quand même nous permettre de comparer les objectifs de fondateurs qui veulent jouer leur rôle en mettant l'accent sur d'autres thèmes que la politique.

Malgré des données partielles, nous sommes parvenue à faire le portrait de quelques types de fondateurs. Deux ressortent du lot. Il s'agit de ceux qui possèdent une entreprise de presse et qui lancent des publications de divers types et ceux qui, à travers plusieurs titres, semblent poursuivre un but unique. Mais il faut surtout retenir que ces hommes appartiennent à une société où les rôles sociaux sont moins fractionnés qu'au XXe siècle. La même personne peut facilement brasser des affaires, faire de la politique municipale et fonder un journal voué à la colonisation. Nous étudions des journaux fondés avant la révolution industrielle et, pour certains auteurs, le développement économique d'une société a beaucoup à voir avec le développement du journalisme et des entreprises de presse.<sup>34</sup> Dans notre cas, il ne s'agit pas d'observateurs extérieurs jouant un rôle de surveillant des institutions<sup>35</sup> mais de personnes qui agissent sur plusieurs fronts. C'est donc à travers différentes activités politiques, culturelles et économiques qu'ils agissaient au sein de la société. Voyons maintenant ce qu'ils entendaient accomplir par l'entremise de la presse.

---

<sup>34</sup> Lenore O'Boyle, *loc. cit.* Jean de Bonville, *op. cit.*

<sup>35</sup> Dan Schiller, « An Historical Approach to Objectivity and Professionalism in American News Reporting » in *Journal of Communication*, vol. 29, no 4(1979), pp.46-57.